

ANNEXE I

REGLEMENT D'EXAMEN

ANNEXE I

REGLEMENT D'EXAMEN

Brevet Professionnel INSTALLATIONS ET EQUIPEMENTS ELECTRIQUES	CFA ou sections d'apprentissage habilités Formation continue en établissements publics	Formation continue en établissements publics habilités	CFA non habilités Enseignement à distance établissements privés
--	---	--	---

Épreuves	Unités	Coef	Mode	Durée	Mode	Durée	Mode	Durée
E.1 : Etude d'une installation ou d'un équipement	U.10	4	Ponctuel écrit	4h	CCF		Ponctuel écrit	4h
E.2 : Activité relative à l'exécution d'un chantier en milieu professionnel	U.20	4	CCF		CCF		Ponctuel oral	40 min
E.3 : Intervention sur un équipement								
Sous-épreuve E31 : Modification et mise en service d'une installation ou d'un équipement	U.31	4	CCF		CCF		Ponctuel pratique	4h
Sous-épreuve E32 : Maintenance d'une installation ou d'un équipement	U.32	4	CCF		CCF		Ponctuel pratique	4h
E.4 : Mathématiques	U 40	3	Ponctuel écrit	2h	CCF		Ponctuel écrit	2h
E.5 : Expression française et Ouverture sur le monde	U.50	3	Ponctuel écrit	3h	CCF		Ponctuel écrit	3h
Épreuve facultative (1) Langue vivante	UF 1		Oral	15 min <i>(préparation)</i>			15 min <i>(interrogation)</i>	

(1) Seuls les points supérieurs à 10 sur 20 sont pris en compte pour le calcul de la moyenne générale en vue de l'obtention du diplôme.